PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de **FOURAS**

ANNEXE AU RAPPORT DE PRÉSENTATION :

Liste des éléments de petit patrimoine recensés au titre de l'artlcle L-123.1.5 7° du Code de l'Urbanisme

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
REVISION (POS/PLU)	30 novembre 2001	5 août 2010	29 septembre 2011

Vu pour être annexé à la décision du Conseil Municipal,
en date du 29 septembre 2011

Le Maire,

ARCHITECTURE & PAYSAGES
URBANhymns

Place du Marché - 17610 SAINT-SAUVANT
tel : 05 46 91 46 05 - fax : 05 46 91 41 12
uh@wanadoo.fr

erea conseil
URBANISME DÉPLACEMENTS ENVIRONNEMENT

39, rue Furtado - 33000 BORDEAUX
tél. : 05 56 31 46 46 - fax : 05 56 31 40 77
erea@erea-conseil.fr

1 Rappels sur l'article L.123-1-5, 7ème alinéa, du code de l'urbanisme et sur son application dans le PLU

Dans le cadre du PLU de Fouras, l'article L.123-1-5, 7ème alinéa du code de l'urbanisme a été mis en application par la prise en compte du patrimoine et des paysages urbains et naturels fourasiens.

Ce repérage couvre majoritairement le patrimoine balnéaire de la commune particulièrement riche et varié.

Précisons que la mise à l'étude du Périmètre de Protection Modifié des édifices classés ou inscrit de la commune à permis de recouvrir la majorité de ce patrimoine repéré.

Les dispositions du 7ème alinéa de l'article L.123-1-5, introduit dans le code de l'urbanisme par la n° 2010-788 du 12 juillet 2010 *« portant engagement national pour l'environnement »* dans la suite logique de la loi SRU du 13 décembre 2000, et qui fixe le contenu du règlement d'urbanisme des PLU, prévoient que le règlement peut « *Identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection* ».

Ces dispositions existaient déjà dans le régime des POS au 7ème alinéa de l'article L.123-1 dans sa rédaction antérieure à la loi *« solidarité et renouvellement urbains »* (SRU).

L'article était le suivant : *« Identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, rues, monuments, sites et secteurs à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection ».*

Toutefois il est à noter que la loi SRU a, entre autre, modifié un mot, elle a remplacé le mot esthétique par le mot culturel.

Ces nouvelles dispositions, offrent la faculté de préserver des éléments de patrimoine, bâti ou végétal, dans le cadre d'un PLU.

La mise en œuvre de ces dispositions a des effets différents selon qu'il s'agit de patrimoine bâti ou végétal et une déclinaison variable dans le contenu des PLU, selon l'objectif de préservation poursuivi.

1.1 LES EFFETS DE L'ARTICLE L.123-1-5, 7ème alinéa

Toute construction identifiée ou située dans un secteur délimité par un PLU au titre de l'article 1.123-1-5, 7ème alinéa est soumise au régime du permis de démolir en application de l'article L.421-6.

Ainsi, la mise en œuvre de l'article L.123-1-5, 7ème alinéa, institue un mécanisme de contrôle, par le biais du **permis de démolir,** du patrimoine d'intérêt local identifié dans le PLU. La protection prévue à l'article L.123-1-5, 7ème alinéa, n'a pas vocation à permettre d'interdire la démolition dans la règle du PLU mais de soumettre au régime du permis de démolir au titre de la protection du patrimoine les bâtiments concernés.

1.2 LA MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE L.123-1-5, 7ème ALINEA, DANS LE PLU de FOURAS

1.2.1 Pour le patrimoine bâti

Dans un premier temps, ont été d'identifiés les éléments, quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre culturel ou historique.

Il s'agit d'un repérage du patrimoine d'intérêt local, ne faisant pas l'objet de mesure de protection particulière (monument historique, ZPPAUP, site au titre de la loi de 1930), qui mérite d'être protégé.

Une fois ces éléments recensés, il convient de mettre en place, dans le contenu du PLU, le dispositif de protection.

a Localisation sur document graphique

Plusieurs solutions ont été envisagées selon la nature et la situation des éléments à préserver :

- ***Les éléments isolés***

La préservation peut ne concerner que quelques constructions isolées ou éparpillées sur le territoire. Dans ce cas, elles ont été repérées graphiquement :

- par un cercle s'il s'agit de villa de type balnéaire,

- par un carré pour les arbres isolés,
- par une étoile pour les autres éléments d'intérêt.

➢ ***Les ensembles bâtis à préserver***

Dans le cas où la protection concerne un ensemble homogène une rue, un quartier ou un secteur :

- une hachure permet de couvrir cet ensemble d'intérêt (une trame qui vient en superposition du zonage),
- une chaîne permet de couvrir les linéaires de mur de clôture

b Dans le règlement

➢ ***Annexer la liste des éléments isolés***

Lorsqu'ont été localisés au plan des éléments de patrimoine isolés, il est souhaitable, pour éviter toute ambiguïté, d'annexer au règlement la liste de ces éléments et de leurs références cadastrales ou adresses. Cette précaution évite toute ambiguïté ultérieure.

➢ ***Dans l'article 11 du règlement***

Selon le degré ou la nature de protection qui est souhaitée, des dispositions particulières sont introduites à l'article 11.

Par exemple, il est possible de soumettre ces constructions à des conditions particulières : *« Les travaux d'extension et d'aménagement sur les bâtiments faisant l'objet d'une protection au titre de l'article L.123-1-5, 7ème alinéa, du code de l'urbanisme, localisés aux documents graphiques et identifiés en annexe au présent règlement, dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation :*

- *des caractéristiques culturelles ou historiques des dits bâtiments;*
- *de l'ordonnancement et de l'équilibre des éléments bâtis et des espaces végétalisés et arborés organisant l'unité foncière. »*

c Dans le rapport de présentation

Le rapport de présentation doit justifier de l'intérêt du patrimoine identifié et de sa nécessaire protection. Pour ce faire, dès lors qu'il s'agit d'éléments isolés, une description de leurs caractéristiques et composantes constituant leur intérêt et leur valeur, d'un point de vue historique ou culturel, doit être effectuée. Cette description s'intègre dans la partie relative à l'état initial du site (article R.123-2 2°). Par ailleurs, ces mesures de protection doivent être

justifiées dans la mesure où elles constituent une restriction à l'utilisation des sols (article R.123-2 3°). Enfin, ces mesures peuvent être utilement rappelées dans les mesures prises pour préserver l'environnement (article R.123-2 4°).

d Dans le P.A.D.D

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) définissant *« les orientations d'urbanisme et d'aménagement générales retenues pour l'ensemble de la commune »* (article L.123-1-3), la préservation du patrimoine peut constituer l'une de ces orientations.

Toutefois, cette orientation doit demeurer générale et ne pas entrer dans les détails du patrimoine à préserver.

e Dans les orientations par secteur ou quartier

Cette nouvelle pièce facultative du PLU, offre la possibilité de définir des orientations d'aménagement et d'urbanisme sur des secteurs géographiquement délimités, tel que l'indique l'article L.123-1-4 :

« Dans le respect des orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables, les orientations d'aménagement et de programmation comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements.

1. En ce qui concerne l'aménagement, les orientations peuvent définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune.

Elles peuvent comporter un échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser et de la réalisation des équipements correspondants.

Elles peuvent porter sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager.

Elles peuvent prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics.

2. En ce qui concerne l'habitat, elles définissent les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Elles tiennent lieu du programme local de l'habitat défini par les articles L. 302-1 à L. 302-4 du code de la construction et de l'habitation.

3. En ce qui concerne les transports et les déplacements, elles définissent l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement.

Elles tiennent lieu du plan de déplacements urbains défini par les articles 28 à 28-4 de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs. »

Ainsi, ces orientations peuvent concerner des secteurs qui font l'objet de prescriptions particulières en matière de mise en valeur du patrimoine et des paysages.

1.2.2 Pour le patrimoine végétal

Dans un premier temps, il s'agit d'identifier et de localiser les éléments de paysage, les sites et secteurs à protéger ou à mettre en valeur sur des critères d'ordre culturel, historique ou écologique.

Toutefois, il n'y a pas lieu de protéger par l'article L.123-1-5, 7ème alinéa, des sites ou des éléments faisant déjà l'objet d'une protection, d'autre titre d'une autre législation, telle que celle relative au sites et monuments naturels, organisée par la loi 1930.

La protection peut concerner:

- des éléments isolés: spécimens particulièrement remarquables par la rareté de leur essence, leur dimension ou leur localisation marquant le paysage,
- des alignements d'arbres ou des haies structurant le paysage,
- des espaces arborés significatifs dans le paysage,
- des secteurs d'intérêt écologique,
- des espaces bâtis mais comportant une dominante végétale par la qualité des parcs et jardins,
- des espaces paysagers en cœur d'îlots.

Leur localisation graphique peut se matérialiser soit par un symbole particulier s'il s'agit d'une entité isolée soit par une trame qui vient en superposition du zonage s'il s'agit d'une zone.

Nous verrons par la suite la nomenclature choisie pour les différents ensembles repérés.

2 Démarche suivie pour l'élaboration des fiches répertoriant le patrimoine d'intérêt local

La démarche retenue relative au patrimoine d'intérêt local distingue trois étapes principales :

- Identifier / repérer
- Expertiser / Hiérarchiser
- Définir les mesures de prévention en fonction de l'intérêt patrimonial.

2.1 Identification et repérage des éléments de patrimoine

De nombreuses études ainsi que des ouvrages sur le patrimoine architectural fourasien existent et constituent un outil aidant au repérage de villas considérées comme présentant des qualités soit architecturales, soit urbanistiques, soit historiques.

Ainsi, un travail de terrain, de recherches documentaires et bibliographiques, a été conduit pour rassembler ces éléments.

Selon qu'il s'agit d'éléments isolés ou d'ensembles homogènes la symbolique est différente. Afin de différencier les ensembles homogènes des bâtisses isolées, un système de hachures recouvrant l'ensemble de la zone repérée a été choisi. De plus, le patrimoine végétal possède sa propre symbolique.

2.2 Expertise et hiérarchisation des éléments de patrimoine repérés

Ce travail nous permet aujourd'hui de disposer de regards différenciés sur ce qui relève d'un patrimoine, dit intermédiaire ou local, qui concoure pourtant fortement à la qualité des différents quartiers, à leurs histoires, et donc à leurs identités d'hier et d'aujourd'hui. Cette démarche ne peut toutefois être complète que si ces diverses approches sont également croisées avec un regard prospectif sur la ville, notamment à partir des enjeux urbanistiques majeurs, lesquels doivent également contribuer au patrimoine de demain.

Pour chaque élément repéré, une fiche d'identification du bâti est constituée précisant sa localisation (adresse, références cadastrales, type de zonages) sa description sommaire (grandes caractéristiques), la nature de son intérêt patrimonial, que celui-ci soit culturel (architectural ou urbanistique) ou/et historique.

Il s'agit de hiérarchiser ensuite celui-ci avec les critères suivants:

- Intérêt moyen (1)
- Intérêt de qualité (2)
- Intérêt élevé, parfois exceptionnel (3)

2.3 Définition de mesures de préservation en fonction de l'intérêt patrimonial

Un document annexé au dossier de P.L.U. inventorie les fiches correspondantes pour chacun des éléments ou secteurs repérés aux documents graphiques. Elles concernent soit un bâtiment, soit un ensemble de bâtiments. Ce recensement du patrimoine fourasien d'intérêt local, permet de porter une attention particulière à l'évolution de ce bâti dans le temps. Chaque élément ou ensemble ne présentant pas le même intérêt et donc le même souci de préservation, il est introduit une hiérarchie à partir des critères évoqués précédemment.

La classification et le commentaire de la fiche précise par ailleurs l'intérêt de l'élément patrimonial. La mise en œuvre du dispositif réglementaire explicitée ci-avant permet d'assurer la gestion des autorisations d'occuper et d'utiliser le sol pour ces bâtiments mais aussi celles concernant les parcelles contiguës. Le dispositif de veille instauré permet d'approfondir au cas par cas la pertinence de l'identification de l'édifice et des suites à y donner au regard des avis d'expert, ceci dans le cadre de l'instruction des demandes de travaux et de démolition éventuelle des autorisations d'occuper et d'utiliser le sol.

Plan de repérage des éléments de patrimoine au titre de l'article L123.1.7° du code de l'urbanisme. PLU VILLE DE FOURAS

Repérage des planches graphiques

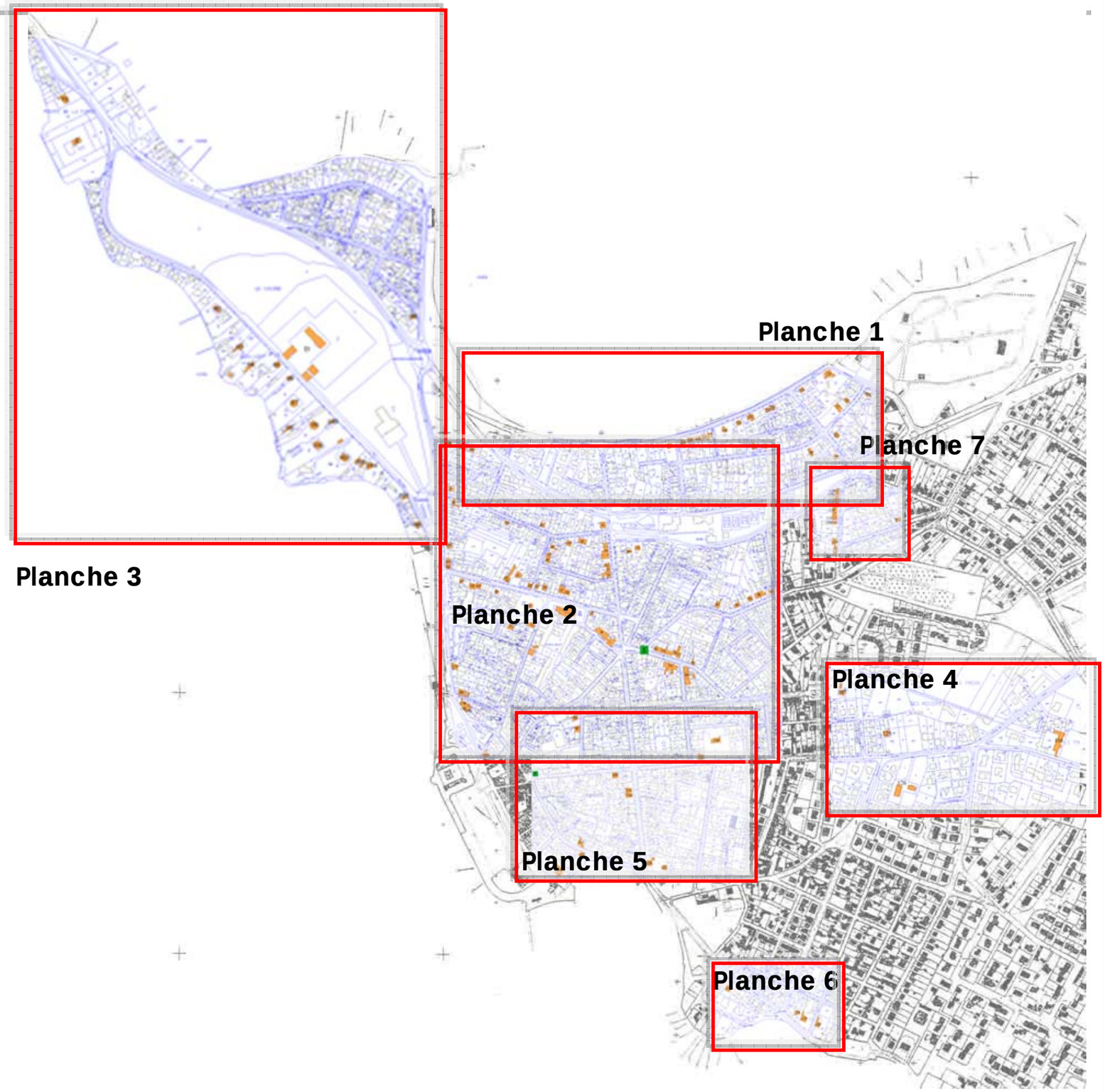

Plan de repérage des éléments de patrimoine au titre de l'article L123.1.7° du code de l'urbanisme. PLU VILLE DE FOURAS

Planche n°1 « LA PLAGE NORD »

Plan de repérage des éléments de patrimoine au titre de l'article L123.1.7° du code de l'urbanisme. PLU VILLE DE FOURAS

Planche n°2

« DU CENTRE VILLE AU FRONT DE MER »

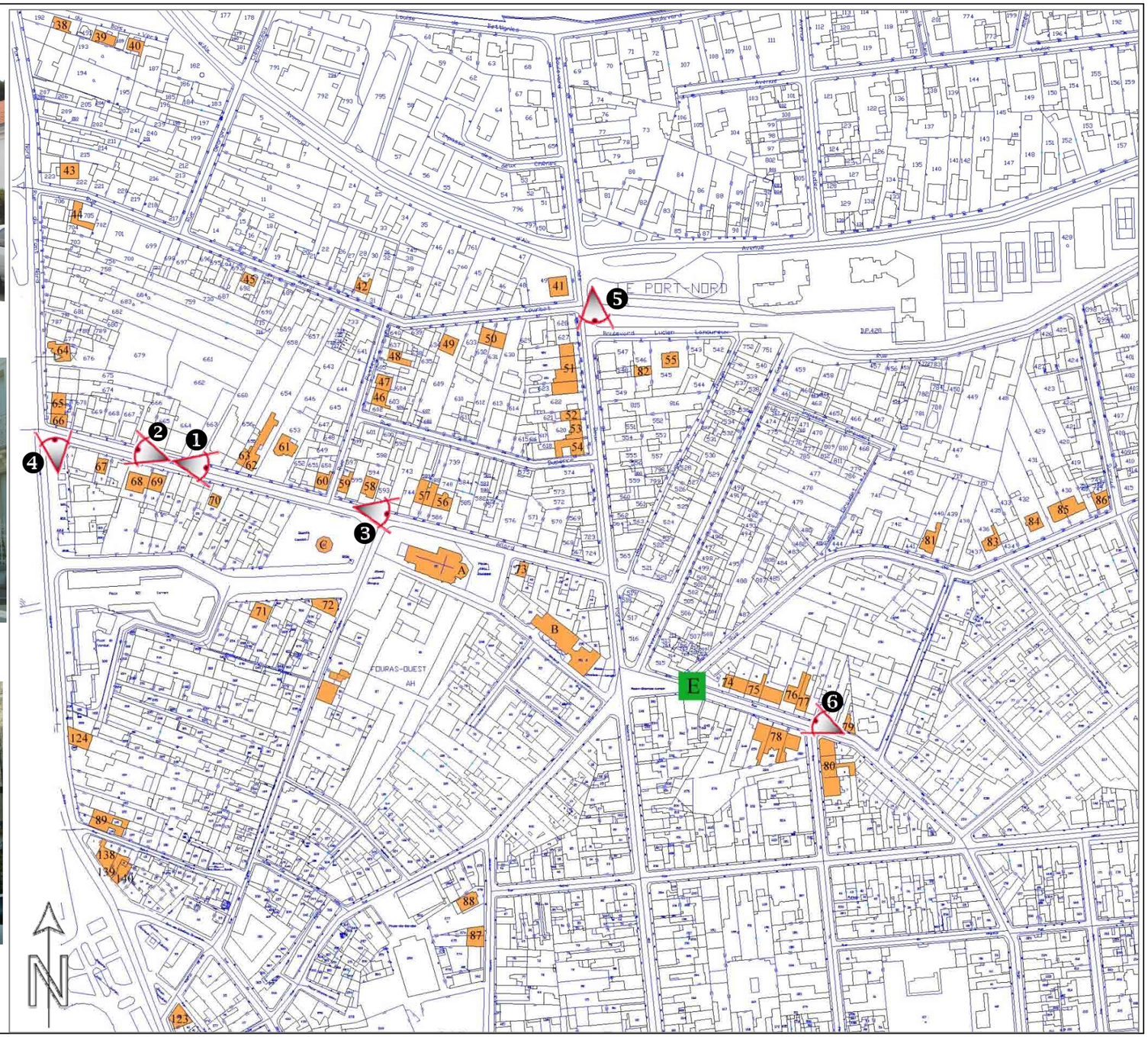

0 50 100

Plan de repérage des éléments de patrimoine au titre de l'article L123.1.7° du code de l'urbanisme. PLU VILLE DE FOURAS

Planche n°3 « LA PRAIRIE DU CASINO »

❶

❷

Plan de repérage des éléments de patrimoine au titre de l'article L123.1.7° du code de l'urbanisme. PLU VILLE DE FOURAS

Planche n°4 « LES ROSIERS; LE TREUIL-BUSSAC »

Plan de repérage des éléments de patrimoine au titre de l'article L123.1.7° du code de l'urbanisme. PLU VILLE DE FOURAS

Planche n°5

« ARISTIDE BRIAND; RAMPE DU MARIN BAUD »

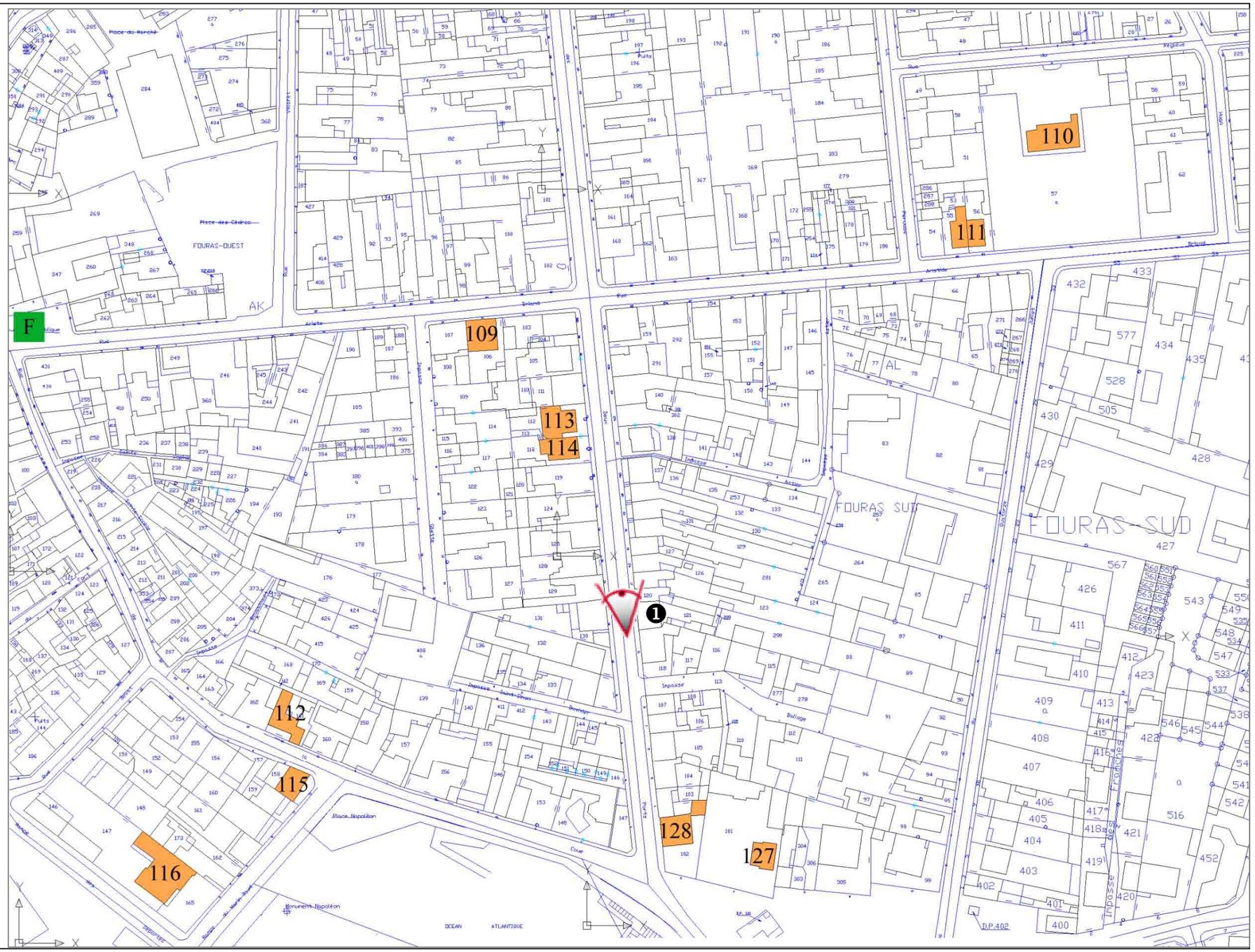

Plan de repérage des éléments de patrimoine au titre de l'article L123.1.7° du code de l'urbanisme. PLU VILLE DE FOURAS

Planche n°6 « BOULEVARD PHILIPPE JANET »

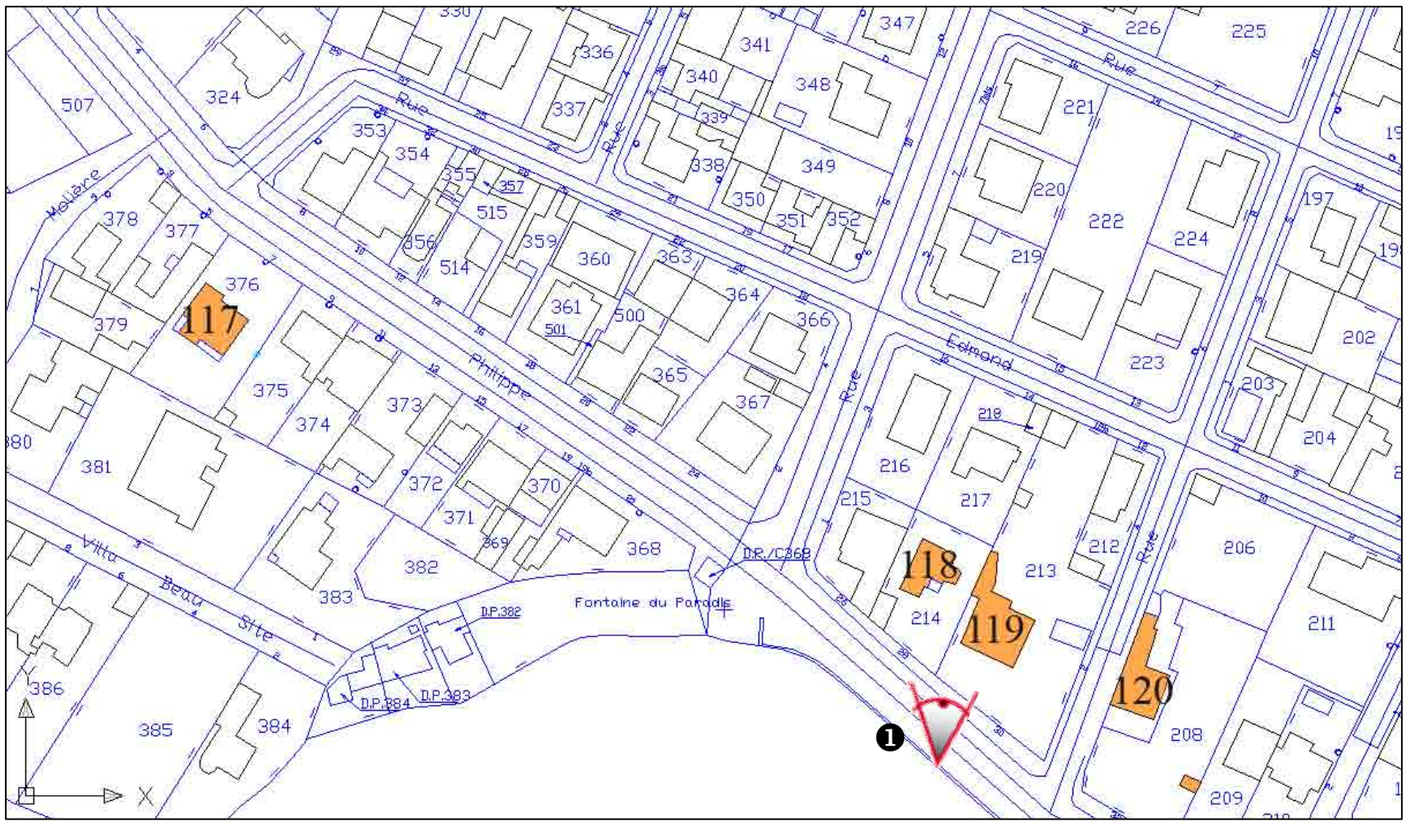

Fiche A

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : Place Félix Jacques

⇨Dénomination : EGLISE

⇨Datation : Fin du XIX Siècle

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AH
- *Parcelle* : 38

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité : Cet édifice est construit sur l'emplacement d'une chapelle du XIème. L'église actuelle est une combinaison de style roman et ogival. La vocation maritime de la cité est rappelé par plusieurs clefs de voute comportant une barque, une étoile, une ancre et les armes de Fouras.

Bien qu'elle n'incarne pas des traits historiques majeures, l'église de Fouras présente un caractère central à la croisée de rues principales du centre ville. Elle constitue un point de repère dans le tissu urbain et participe pleinement à sa composition.

Fiche B

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 2 rue du Général Leclerc
Place Charles Lenoir

⇨Dénomination : MAIRIE

⇨Datation : 1902

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AH
- *Parcelle* : 290

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :
La mairie de Fouras recouvre les traits caractéristiques des bâtiments publiques de la fin du XIXème et du début du XXème siècle. Le traitement architectural se teinte de la tendance balnéaire identifiable à travers le jeu de couleur (brique tons calcaires et ardoise).

Fiche C

⇨Planche n°2

⇨Adresse : Square Carnot

⇨Dénomination : Kiosque

⇨Datation : 1920-1930 ?

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AH
- *Parcelle* : 36

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité : Le kiosque de Fouras construit en béton armé constitue un élément identitaire sur l'extrémité Est de la Place Carnot. La découpe des colonnes et l'emploi de couleurs de ton claire expriment le caractère balnéaire de la ville en même temps qu'ils se rapproche du style Art-Déco.

Fiche D

⇨Planche n°3

⇨Adresse : Avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Les Salons du Parc

⇨Datation : 1886

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AC
- *Parcelle* : 15

⇨Zonage PLU : UEc

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :
Implanté au milieu d'un parc de chênes verts, le « Château du Bois Vert » est à l'origine une habitation d'un style classique et raffiné. La grande façades répond à une symétrie parfaite composé sur trois niveaux et de percements réguliers (grandes baies).

Fiche E

⇨Planche n°3

⇨Adresse : Boulevard de l'océan et rue Victor Hugo

⇨Dénomination : Arbres remarquables

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* : Voie publique
◆ *Parcelle* :

⇨Zonage PLU : UApi

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ☐
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Le site correspond à l'un des trois sites fortifiés que rassemble la commune. En état de ruine, celui-ci présente de massives fondations qui témoignent de l'importance du site.

Fiche F

⇨Planche n°5

⇨Adresse : Place de la République

⇨Dénomination : Chêne vert remarquable

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* : Voie publique
◆ *Parcelle* :

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ☐
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Fiche n° 1

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 7 rue Louise Bettignie

⇨Dénomination : Villa « *la Garenne* »

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 60

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité : Cette construction se compose sur la base d'un volume principal avec 1 étage; Elle présente un Pignon sur rue, des percements obéissant à un axe central, de nombreux détails soulignant le caractère construit et esthétique de la villa, contraste de matériaux : (briques/pierres de taille).

-jeux de motif sur les encadrements et les chaînages d'angle;

-Toiture pentue et débord de toit

-Bandeau dessinant les niveaux.

Fiche n° 2

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 9 rue Louise Bettignie

⇨Dénomination : Villa « *l'air Marin* »

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 61

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

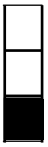

⇨Particularité :
Volume principal avec un étage; Présence des souches de cheminée élevées; Balcon rappelant le caractère de villégiature ; Etroits percements en sommet de pignon jouant un rôle esthétique;

-Encadrements et les chaînages d'angle saillant;

-Toiture pentue et débord de toit

-Bandeau dessinant les niveaux.

Fiche n° 3

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 11 rue Louise Bettignie

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 63

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Cette construction présente un volume plus imposant que la moyenne ; Elle est percée d'une large baies en rez de chaussée;

-Ouvertures retenues par des bandeaux et appareillage de corniches élaborées;;

- Jeu de motif en façade

-Toiture en ardoise;

-Recherche architecturale relativement aboutis;

Fiche n° 4

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 1 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa « Chalet des 2 chênes »

⇨Datation : 1890

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 69

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction basée sur un volume principal avec 1 étage dans un contexte arboré (parc privatif); Balcon imposant soutenu par un bandeau rappelant le caractère de villégiature;

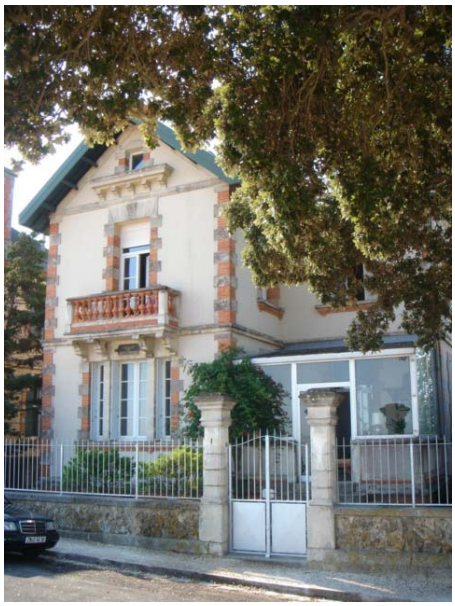

A noter l'utilisation de matériaux de couleurs différentes jouant un rôle esthétique; Présence d'une pierre d'envol soutenant une étroite ouverture sur les combles;

Le rajout d'éléments récents peut altérer a terme l'équilibre de la composition initiale.

Fiche n° 5

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 3 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 70

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction en un seul volume avec large façade principale montrant un caractère citadin ; Néanmoins la présence d'un balcon à balustres, l'effet de toiture et le débord rappellent le caractère balnéaire;

-Pierre d'envol en haut du bandeau et soutenant une ouverture sur les combles;

-Percements réguliers et parfaite symétrie exprimée par les piles marquant l'entrée sur la cour intérieure;

-Alternance pierre/brique

Fiche n° 6

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 5 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa « *Calypso* »

⇨Datation : 1885

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 71

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Volume imposant dans un contexte de parc privatif arboré; construction en retrait; Alternance régulière de briques et de pierres de taille; Balcons à balustres soutenu par des bandeaux marquant la séparation des niveaux.

-Toit en ardoise surmonté par des hautes souches de cheminées;

-Rajout d'éléments récents produisant de larges surfaces vitrées pouvant altérer a terme l'équilibre de la composition initiale.

Fiche n° 7

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 7 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1890

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 72

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Modèle caractéristique dont la façade s'élève en pignon; Présence d'un bandeau original jouant le rôle de frise; Jeux de motif sur les encadrements et les chaînages d'angle; Présence d'un débord de toit; Contexte arboré et parc privatif.

Fiche n° 8

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 9 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1880

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 107

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Composition architecture très proche de la précédente villa : pignon sur rue et jeu de motifs des chaînages; A noter la présence d'une clôture caractéristique en béton moulé; Contexte arboré.

Fiche n° 9

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 11 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa « *Pax* »

⇨Datation : 1920

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 108

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

Fiche n° 10

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 13 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1902

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 109

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité : Construction basée sur un volume principal avec 1 étage dans un contexte arboré; Architecture particulière de type castel; Débord de toit affirmé et souligné en pignon par un pointeau et une structure en bois jouant le rôle de motif et rappelant les couleurs du balcon en bois.

Toiture en pente brisée; Utilisation de deux matériaux différents (briques et pierres), paroi en opus.

Fiche n° 11

⇨Planche n° 1

⇨Adresse : 15 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1880

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 110

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction en un seul volume avec large façade principale montrant un caractère citadin ; Néanmoins la présence d'un balcon à balustre, l'effet de toiture et le débord rappellent le caractère balnéaire;

Fiche n° 12

⇨Planche n° 1

⇨Adresse : 17 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa « *Cadoré* »

⇨Datation : 1870

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 111

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction volumineuse plus ancienne; doublement des ouvertures; Utilisation parcimonieuse de briques en corniche et sur la façade dans un soucis d'esthétisme;

Fiche n° 13

⇨Planche n° 1

⇨Adresse : 19 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa « *la Rafale* »

⇨Datation : 1895

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 112

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

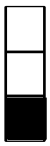

⇨Particularité :

Construction basée sur un volume principal avec un étage; Jeux de motif avec des briques foncées; balcon remarquable à l'ouverture du premier étage, elle-même travaillée et se terminant par une pierre d'envol soutenant l'ouverture sur les combles.

Débord de toit particulier caractérisé par un pan coupé générant une avancée sur le pignon.

Fiche n° 14

⇨Planche n° 1

⇨Adresse : 21 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa « La Vague »

⇨Datation : 1891

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 113

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

Fiche n° 15

⇨Planche n° 1

⇨Adresse : 23 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 114

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

Fiche n° 16

⇨Planche n° 1

⇨Adresse : 25 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 115

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction particulière de type néocastel caractérisée par la présence de deux tourelles d'angle identiques sur la façade avancée du bâtiment. Contraste ente le toit des tours recouvert par de l'ardoise et le toit principal recouvert par des tuiles.

Le traitement des ouverture et de la façade en général reste sobre

Fiche n° 17

⇨Planche n° 1

⇨Adresse : 27 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1920

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 116

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

Fiche n° 18

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 29 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa « *Les Dunes* »

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 202

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :
Construction particulière de type néocastel caractérisée par la présence d'une tour se détachant du bâtiment principal; jeu de bandeaux alternant avec le rose vif de la brique.

Prédominance de la brique mais encadrement et chaînage d'angle en pierre de taille et recevant un important travail (moulures, ventaux...)

Fiche n° 19

⇨Planche n° 1

⇨Adresse : 33 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa « *Les Quatres As* »

⇨Datation : 1935

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* : AE
◆ *Parcelle* : 204

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

Fiche n° 20

⇨Planche n° 1

⇨Adresse : 37 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1930

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* : AE
◆ *Parcelle* : 207

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Petit volume construit sans étage avec une partie en pignon s'avançant sur la rue; Important travail dans le traitement des encadrements et des chaînage d'angle, mur pignon débordant par rapport aux pans de toiture.

Fiche n° 21

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 45 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1937

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 213

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

Fiche n° 22

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 47-49 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1943

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 217-218

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

Fiche n° 23

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 59 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1925

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 230

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

Fiche n° 24

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 69 boulevard de l'Océan

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1925

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 722

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

Fiche n° 25

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 69avenue Louise Gabrielle

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1930

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 251

⇨Zonage PLU : UBbi

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

Fiche n° 26

⇨Planche n° 1

⇨Adresse : 54 avenue Louise Gabrielle

⇨Dénomination : Villa « *Molière* »

⇨Datation : 1925

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 243

⇨Zonage PLU : UBbi

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

Fiche n° 27

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 52 avenue Louise Gabrielle

⇨Dénomination : Villa « *l'Hermitage* »

⇨Datation : 1880

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 242

⇨Zonage PLU : UBbi

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Construction de plein pieds; Ancienne écurie rénovée avec conservation d'une tour d'angle hexagonale en briques avec encadrement en pierres de taille.

Fiche n° 28

⇨Planche n° 1

⇨Adresse : 34 avenue Louise Gabrielle

⇨Dénomination : Villa « Au Vieux Pin »

⇨Datation : 1

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 195

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Construction basée sur un volume principal avec un sous sol; Débord particulier appuyant le caractère balnéaire, charpente en motif soulignant le pignon.

Fiche n° 29

⇨Planche n° 1

⇨Adresse : 30 avenue Louise Gabrielle

⇨Dénomination : Villa « *Sainte-Claire* »

⇨Datation : 19

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 197

⇨Zonage PLU : UBai

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

Fiche n° 30

⇨Planche n° 1

⇨Adresse : 45 avenue Louise Gabrielle

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 19

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 170

⇨Zonage PLU : UBbi

⇨Intérêt culturel :

moyen □
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) □

Fiche n° 31

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 15 avenue Marguerite

⇨Dénomination : Villa « *Claire de Lune* »

⇨Datation : 1929

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 176

⇨Zonage PLU : UBbi

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

Fiche n°32

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 22 avenue Marguerite

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1925

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 277

⇨Zonage PLU : UBbi

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

Fiche n°33

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 16 avenue du Cadoret

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1920

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 90

⇨Zonage PLU : UBbi

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction citadine caractérisées par ses ouvertures particulières (œil de bœuf inversé) et son débord de toit rouge bordeaux rappelant une frise faite de deux vagues entremêlées.

Fiche n°34

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 10 avenue du Cadoret

⇨Dénomination : Villa « *les Charmettes* »

⇨Datation : 1893

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 87

⇨Zonage PLU : UBbi

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Ouvertures travaillées : alternances de briques et de pierres blanches.

Fiche n°35

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 8 avenue du Cadoret

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1886

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 86

⇨Zonage PLU : UBbi

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction composé sur la base d'un volume principal; villa citadine de type maison bourgeoise avec un toit en ardoise et symétrie des ouvertures et de la clôture.

Fiche n°36

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 6 avenue du Cadoret

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 85

⇨Zonage PLU : UBbi

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

Fiche n°37

⇨Planche n°1

⇨Adresse : 2 avenue du Cadoret
115 boulevard des deux Ports

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1898

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 81

⇨Zonage PLU : UBbi

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction basée sur un gros volume principal avec un étage; rayures horizontales de briques et de pierres de taille; Présence d'une corniche en pierres blanches tout autour de la construction; Toit en ardoise

Intérêt de part sa position et présentant sur rue un angle aigu.

Avenue du Cadoret

Fiche n° 38

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 31 avenue du Port Nord

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1925

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AD
- *Parcelle* : 192

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

Fiche n° 39

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 3 allée du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa « *Riquitta* »

⇨Datation : 1925

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AD
- *Parcelle* : 190

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

Fiche n°40

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 9 allée du Bois Vert
39 rue du Port Nord

⇨Dénomination : Villa « *Ca Va* »

⇨Datation : 1934

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AD
- *Parcelle* : 187

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

Fiche n°41

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 110 boulevard des Deux Ports
56 rue Amiral Courbet

⇨Dénomination : Hôtel particulier
« *Emilienne* »

⇨Datation : 1880

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 49

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen □
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) ■

⇨Particularité :
Construction de type maison bourgeoise; Volume massif comportant deux niveaux dont une toiture à la Mansard. Ce dernier étage sous comble est percé de lucarnes. Ouverture symétriques et encadrements en pierres saillants;

Fiche n° 42

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 38 rue Amiral Courbet

⇨Dénomination : Villa « *Mascaret* »

⇨Datation : 1890

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 29

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Débord de toit original avec découpures; Encadrement et chaînage d'angle marqués par l'alternance de pierres et de briques.

Fiche n° 43

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 4 rue Amiral Courbet

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1948

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AD
- *Parcelle* : 222

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction d'inspiration basque.

Fiche n°44

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 3 rue Amiral Courbet

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1903

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 705

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

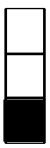

⇨Particularité :

Construction de plein pieds à plan rectangulaire se rattachant à la rue par une tour. Utilisation de briques au sommet de la tour et des ouvertures.

A noter l'intégration des volets roulant par une plaque de zinc découpée.

Fiche n°45

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 21 rue Amiral Courbet

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1920

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 692

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction composée de trois niveaux . Villa avec pignon sur rue; Débord de toit et percement circulaire pour les combles; Balcon en pierre travaillé.

Fiche n° 46

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 9 rue Pasteur

⇨Dénomination : Villa « *Emelie* »

⇨Datation : 1903

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 603

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 47

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 11 rue Pasteur

⇨Dénomination : Villa « *Francis* »

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 604

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction basée sur un volume principal avec un étage; Villa avec pignon sur rue; Alternance de briques et de pierres au niveau des encadrements et des chaînages d'angle; Bandeau marquant la séparation des niveaux et supportant un balcon.

Fiche n° 48

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 15 rue Pasteur

⇨Dénomination : Villa « *George Wapie* »

⇨Datation : 1910

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 636

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

⇨Particularité :

Fiche n° 49

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 47 rue Amiral Courbet

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 609

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

⇨Particularité :

Fiche n° 50

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 51-53 rue Amiral Courbet

⇨Dénomination : Villa « *Germaine* » et villa sans nom

⇨Datation : 1899

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 632-631

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Constructions jumelles remarquable part leur caractère citadin; présence de balcons et d'encadrements des ouvertures en relief; Mur en pierre apparentes; Corniche remarquable

53

51

Fiche n° 51

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 106-104-102-100 boulevard des Deux Ports

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1900-1903-1900-1910

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 626-625-624-623

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Enchaînement de 4 constructions de type citadines formant un ensemble homogène; Balcons et encadrements en pierre; corniches remarquables

Fiche n° 52

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 96 boulevard des Deux Ports

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 621

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction basée sur un seul volume avec un étage et 2 chien-assis donnant sur le combles; Villa de type maison bourgeoise avec symétrie des ouvertures et toit en ardoise; Balcon en pierre remarquable.

Fiche n°53

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 94 boulevard des Deux Ports

⇨Dénomination : Villa « *Les Platanes* »

⇨Datation : 1880

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 620

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction basée sur un seul volume avec un étage; Corniche et balcon en pierre remarquables; ouvertures symétriques; Présence d'un large bandeau en pierre travaillé.

Fiche n° 54

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 92 boulevard des Deux Ports

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1887

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 619

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Construction dont l'intérêt réside dans sa position à l'angle de la rue; présence d'un chien-assis ; Encadrements et chaînages d'angle travaillés.

Fiche n°55

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 5 rue Lucien Lamoureux

⇨Dénomination : Villa « *Marie-Gabrielle* »

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 545

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Construction basée sur un volume principal avec un étage au niveau des combles (présence d'un chien-assis dans la partie secondaire de la construction); Débord de toit important et travaillé; Bandeau marquant la séparation entre les deux niveaux; Contexte arboré : palmiers

Fiche n°56

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 48 boulevard Allard

⇨Dénomination : Villa « *Madeleine* »

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 586

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

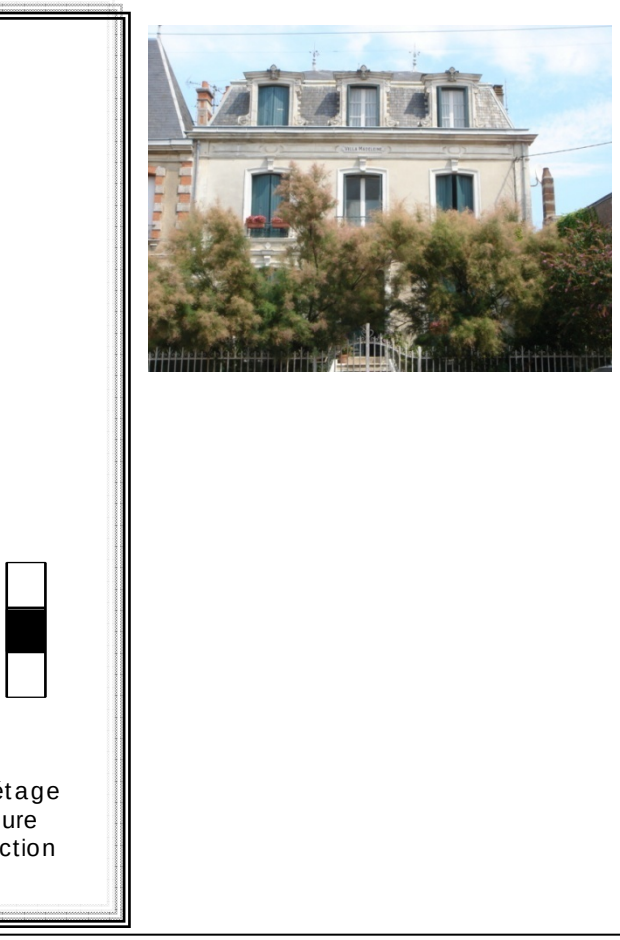

⇨Particularité :

Construction basée sur un gros volume avec un étage et des chien-assis ouvrant sur les combles; Ouverture symétriques et encadrements en pierres; Construction de type maison bourgeoise

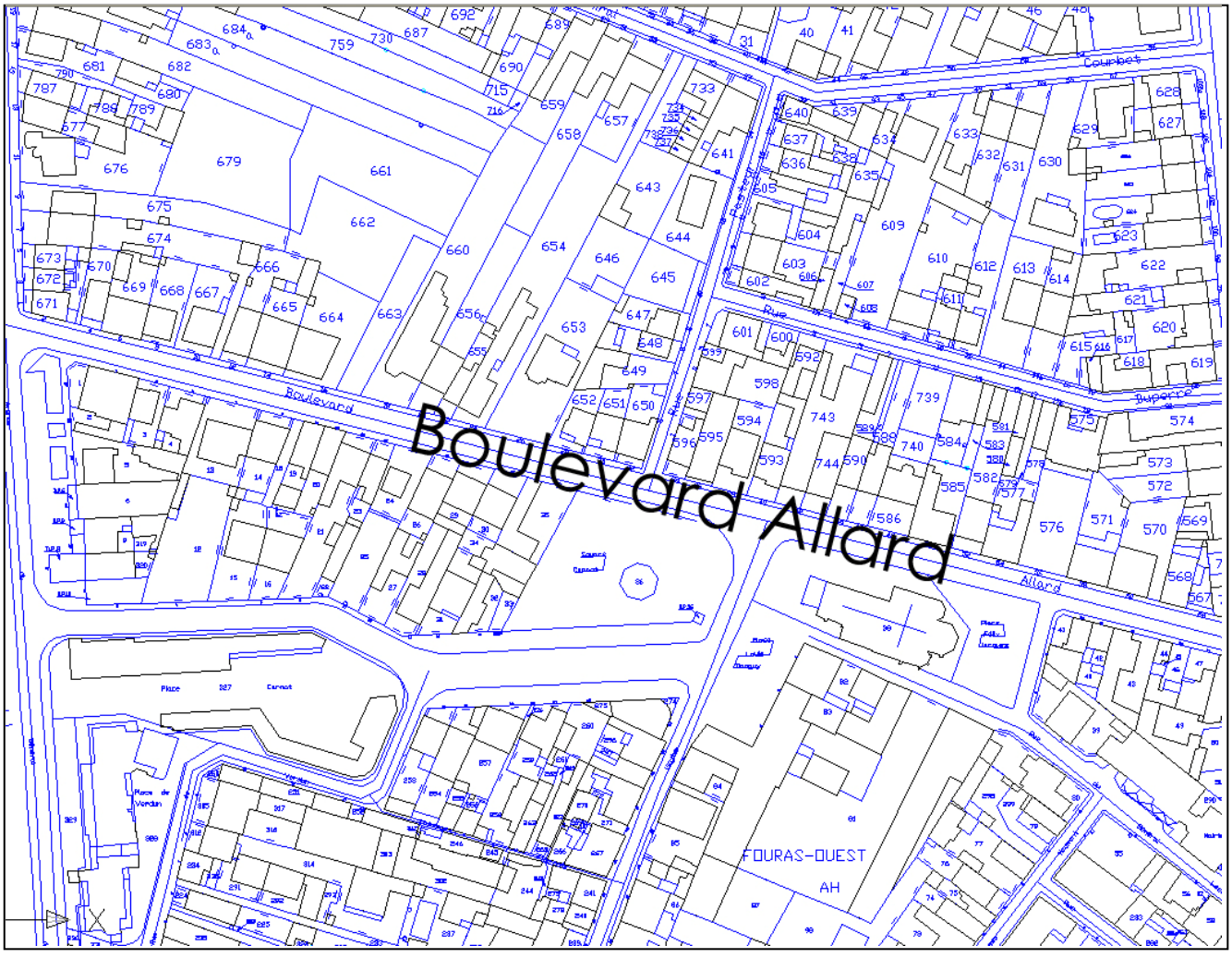

Fiche n°57

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 46-44 boulevard Allard

⇨Dénomination : Villa « *Rose Marie* » et villa « *Marie-Rose* »

⇨Datation : 1904

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 588-590

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Constructions jumelles à un étage caractérisée par un chien-assis ouvrant sur les combles dans un toit en ardoise très pentu; Alternance de pierres et de briques au niveau des encadrements et des chaînages d'angle.

Fiche n° 58

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 38 boulevard Allard

⇨Dénomination : Villa « *Marinette* »

⇨Datation : 1938

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 594

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction basée sur un volume principal avec un étage et un chien-assis ouvrant sur les combles dans la partie secondaire du bâtiment;

Assez grande ouverture sur les combles dans la partie avancée; Encadrements des ouverture et chaînage d'angle travaillés (alternances pierres blanches et petites briques foncées)

Fiche n° 59

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 34 boulevard Allard

⇨Dénomination : Villa « *Alcyon* »

⇨Datation : 1908

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 596

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Pb ligne électrique description???

Fiche n° 60

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 32 boulevard Allard
2 rue Pasteur

⇨Dénomination : Villa « *Marcel* »

⇨Datation : 1895

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 650

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

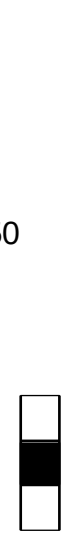

⇨Particularité :

Construction basée sur un seul volume avec un étage;
Ouverture symétriques et encadrements en pierres;
Position à l'angle de la rue

Fiche n° 61

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 26 boulevard Allard

⇨Dénomination : Villa « *Les Sorbiers* »

⇨Datation : 1888

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 653

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

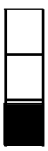

⇨Particularité :

Construction basée sur plusieurs volumes dont l'un prend la forme d'une tour avec toit pointu, à pente brisée et avec corniche particulière; encadrements et chaînages d'angles caractérisés par l'alternance de briques et de pierres blanches.

Fiche n° 62

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 24 boulevard Allard

⇨Dénomination : Villa « *Gina* »

⇨Datation : 1889

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 654

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :
Construction basée sur un gros volume avec un étage et un pignon triangulaire; Distinction des deux niveaux par un changement de type de façade : rez-de-chaussée : rayure de briques et de pierres blanches, étage : entièrement en briques;

Large bandeau en pierre blanche confondant le balcon; présence d'un chien-assis et d'une ouverture donnant sur les combles;
Dépendance à l'arrière du bâtiment

Fiche n° 63

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 22 boulevard Allard

⇨Dénomination : Villa « *La Civadière* »

⇨Datation : 1901

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 655

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :
Construction à un étage basé sur un petit volume et caractérisée par un chien-assis dans un toit en ardoise et par l'utilisation de carreaux dans les tons bleu sur la façade.

Fiche n°64

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 11rue du Port Nord
Place Bugeau

⇨Dénomination : Villa « *la Tourelle* »

⇨Datation : 1887

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 676

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction de type maison bourgeoise en deux principaux volumes avec une tourelle rajoutée au centre du bâtiment; Toit en ardoise pentu avec corniches remarquables; Chaînages d'angle et encadrements en pierres de taille;

Utilisation de briques sur la tourelle sous forme de rainures horizontales: contraste avec le reste de la construction en pierres de taille

Rue du Port Nord

Fiche n°65

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 5-3 rue du Port Nord

⇨Dénomination : Villa « *Paulette* » et villa « *Lumière* »

⇨Datation : 1900-1920

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 673-674

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Constructions jumelles de type citadines ne formant sûrement à la base qu'une seule maison; grand balcon « avec corniche »; entrées aux deux extrémités en pierres de taille très travaillées avec une base de deux colonnes soutenant un arc de cercle en pierre; corniche sur le toit laissant augurer un balcon.

5

3

Fiche n° 66

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 1 rue du Port Nord
2 boulevard Allard

⇨Dénomination : Villa « *Viramar* »

⇨Datation : 1888

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AH
- *Parcelle* : 671

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Position à l'angle de la rue; balcon avec corniche; débord de toit; Un chien-assis percé dans un toit en ardoise

Fiche n° 67

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 3 boulevard Allard

⇨Dénomination : Villa « *Les Pâquerettes* »

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AH
- *Parcelle* : 3

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction basé sur un premier volume avancé avec pignon triangulaire et débord de toit ; Toit en pente brisée; 2 bandeaux remarquables soutenant d'une part le balcon du premier étage et la séparation de niveau et d'autre part l'ouverture sur les combles;

Présence en dessous de ce dernier bandeau et sur la façade de frises en carreaux colorés; encadrements et chaînages d'angles travaillés: pierres de tailles et un peu de brique.

Fiche n° 68

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 7 boulevard Allard

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1880

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AH
- *Parcelle* : 13

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

⇨Particularité :

Fiche n° 69

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 9 boulevard Allard

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1896

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AH
- *Parcelle* : 14

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen □
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) □

⇨Particularité :

Construction basée sur un seul volume avec un étage; Corniche et encadrements remarquables; ouvertures symétriques; Présence d'un large bandeau en pierre travaillé.

Fiche n° 70

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 19 boulevard Allard

⇨Dénomination : Villa « *Ilzala* »

⇨Datation : 1936

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AH
- *Parcelle* : 24

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction de type basque basée sur un seul volume avec un étage et un pignon triangulaire avancé dans sa partie supérieure; Colombages verts

Fiche n° 71

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 23 rue de Verdun
23 Avenue Carnot

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1904

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AH
- *Parcelle* : 257

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction à un étage basée sur un volume principal avec une lucarne ronde percées dans en toit en ardoise pentu; Jeux de motifs avec des briques et balcon remarquables.

Rue de Verdun

Fiche n° 72

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 54 rue de l'Eglise

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AH
- *Parcelle* : 274

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

⇨Particularité :
Architecture paquebot

Fiche n° 73

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 29 boulevard Allard

⇨Dénomination : Villa « *les Lilas* »

⇨Datation : 1890

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AH
- *Parcelle* : 41

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen □
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) □

⇨Particularité :
Construction basée sur un seul volume avec un étage type maison bourgeoise; Symétrie des ouvertures; Présence d'un large bandeau en pierre travaillé; toit pentu en ardoise et présentant une lucarne ronde donnant sur les combles

Fiche n° 74

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 2 rue Victor Hugo

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1868

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AM
- *Parcelle* : 1

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

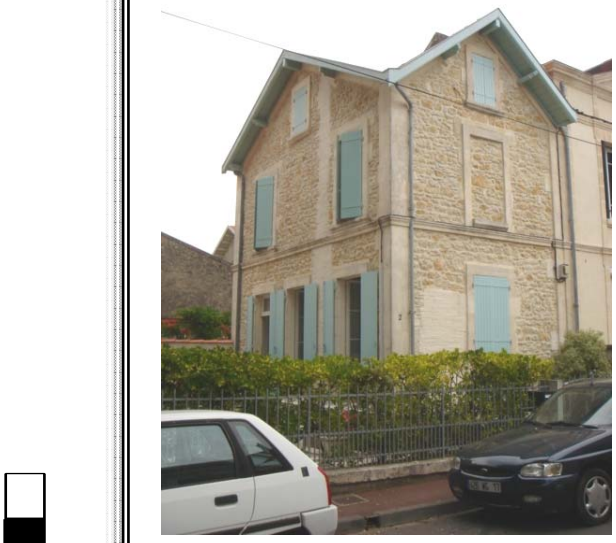

⇨Particularité :

Construction basée sur un seul volume avec un étage et présentant deux façade avec pignon triangulaire;
Pierres apparentes et pierre de taille aux encadrements.

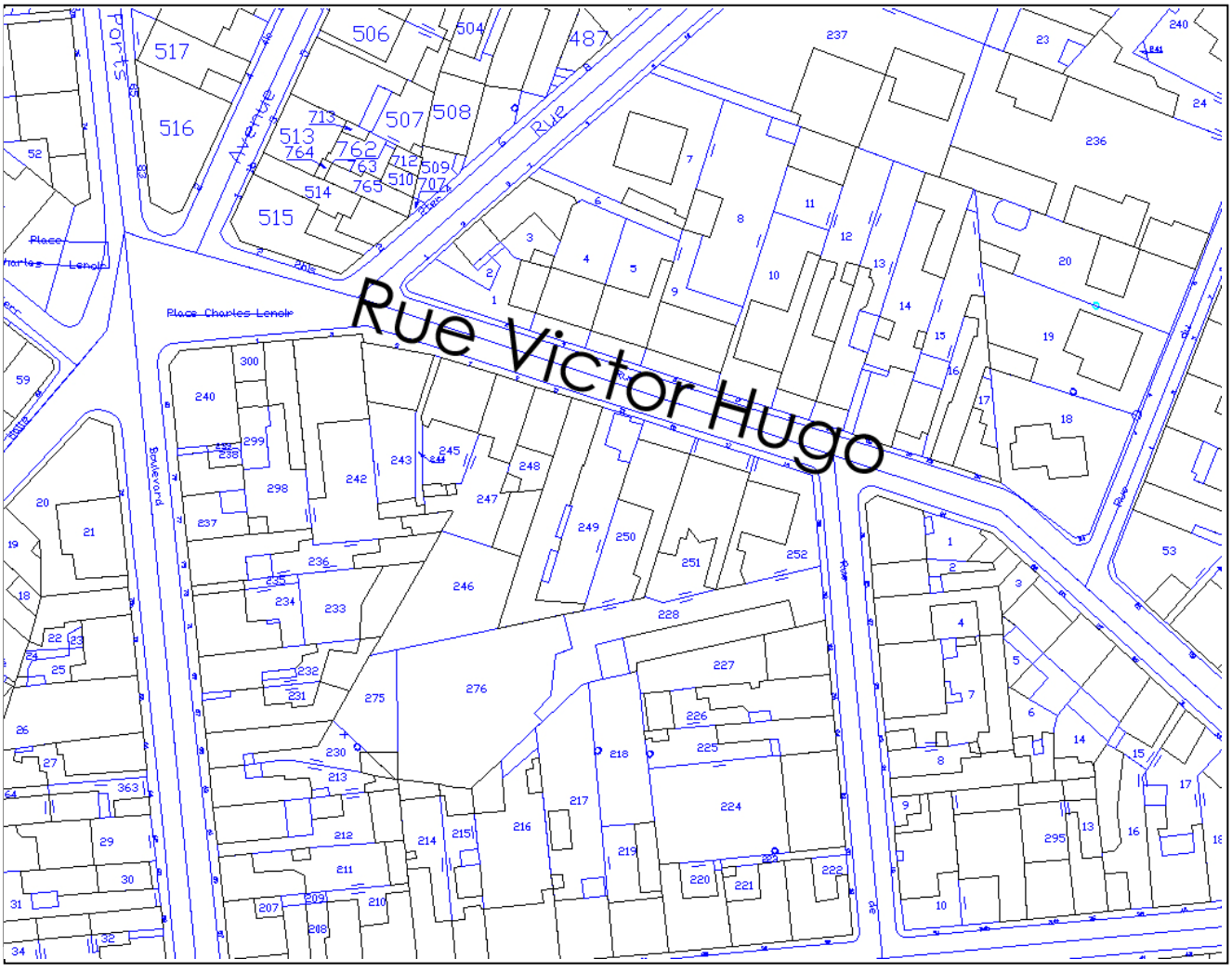

Fiche n° 75

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 4-6-8 rue Victor Hugo

⇨Dénomination : Villa sans nom, villa « *Les Moineaux* » et villa « *L'Ombrage* »

⇨Datation : Fin 19è siècle

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AM
- *Parcelle* : 4-5-9

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction ???

Fiche n° 76

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 10 rue Victor Hugo

⇨Dénomination : Villa « *Neptune* »

⇨Datation : 1897

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AM
- *Parcelle* : 10

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Construction basée sur un seul volume avec un étage; Jeux de motifs avec carreaux de différentes couleurs et pierres de tailles blanches; Encadrements travaillés.

Fiche n° 77

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 12 rue Victor Hugo

⇨Dénomination : Villa « *Marie André* »

⇨Datation : 1896

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AM
- *Parcelle* : 12

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Construction basée sur un seul volume avec deux étages et pignon triangulaire ; Balcons avec corniche au premier étage ; Présence de bandeaux en pierre marquant la séparation des étages; Façade en briques rouges et encadrements en pierres blanches

Fiche n° 78

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 15-17-19 rue Victor Hugo

⇨Dénomination : Villa « *Alix Eugénie* », villa « *les Algues* », et villa sans nom

⇨Datation : 1911-1905-1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AL
- *Parcelle* : 250-251-252

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Constructions basées sur un seul volume avec un étage; Ouvertures symétriques; Présence d'un bandeau marquant la séparation des étages; Alternance de briques et de pierres blanches autour des encadrements et au niveau des chaînages d'angle; Débord de toit et large pignon triangulaire

Fiche n° 79

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 22 rue Victor Hugo

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1906

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AM
- *Parcelle* : 17

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :
Constructions basées sur un seul volume avec un étage; Ouvertures symétriques; Présence d'un bandeau marquant la séparation des étages; Façade de briques rouges et encadrement en pierres blanches; Débord de toit et large pignon triangulaire

Fiche n° 80

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 31-29-27 rue de La Pérouse

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AL
- *Parcelle* : 1-2-4

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :
Constructions de plein pieds de type citadin en pierre de taille avec encadrement travaillés et bandeau en dessous des ouvertures; Corniche et toit en tuile assez plats avec cheminées en briques.

Fiche n° 81

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 26 rue de la Fée au bois

⇨Dénomination : Villa « *Emeraude* »

⇨Datation : 1889

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 440

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

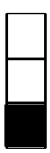

⇨Particularité :

Constructions basées sur un volume principal avancé avec pignon triangulaire et débord de toit donnant un aspect balnéaire; Bandeau en pierre marquant le changement de niveau;

Jeux de motif sur toute la façade avec des matériaux de différente nature et de différentes couleurs lui conférant un aspect plutôt chargé et original; Balcon au premier étage avec une ouverture en anse de panier.

Fiche n° 82

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : Boulevard Lucien Lamoureux

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 546

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 83

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 34 rue de la Fée au Bois

⇨Dénomination : Villa« *Fleur de mai* »

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 436

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Chien-assis dans un toit en ardoise en forme de trapèze; Tourelle carrée avec balustre au sommet à l'extrémité de la construction

Fiche n° 84

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 38 rue de la Fée au bois

⇨Dénomination : Villa « *Le Panorama* »

⇨Datation : 1889

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 432

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 85

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 40-42 rue de la Fée au Bois

⇨Dénomination : Villa « *la Poupardière* » et villa « *Suzane* »

⇨Datation : 1893

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 431-430

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Constructions jumelles de plein pieds avec large pignon triangulaire et débord de toit; Façade en briques rouges et encadrements en pierres blanches; Large bandeau en pierre marquant le limite entre les combles et le rez-de-chaussée

40 **42**

Fiche n° 86

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 46 rue de la Fée au Bois

⇨Dénomination : Villa « *Rose Mousse* »

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 416

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Construction??

Fiche n° 87

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 6-10 rue Villaret Joyeuse

⇨Dénomination : Villa « *Jams* » (jumelées)

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AK
- *Parcelle* : 275-276

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité ☐
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Fiche n° 88

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 10 bis rue Villaret Joyeuse

⇨Dénomination : Villa « *Ninette* »

⇨Datation : 1906

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AK
- *Parcelle* : 277

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Balcon « circulaire de plein pieds »; Encadrement et chaînages d'angle marqués par l'alternance de pierres de tailles et de fines briques rouges; Un pignon triangulaire sans débord de toit; Une lucarne ronde percée dans un toit pentu en ardoise.

Fiche n° 89

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 1-3 Avenue du Général DeGaulle

⇨Dénomination : Villas « *Le Valon d'Enet* »

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AH
- *Parcelle* : 190-191

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction (gros volume) parfaitement symétrique basée sur l'avancée de deux parties avec pignon triangulaire et débord de toit remarquable;

Bandeaux marquant d'une part la limite du 1er étage et d'autre part les combles; 2 balcons identiques encadrés par un jeux de motifs avec des pierres jaunes

Fiche n° 90

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 4 rue Tabarly

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1930

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AD
- *Parcelle* : 171

⇨Zonage PLU : UBbi

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Petite construction de plein pieds de type balnéaire avec petit pignon triangulaire et encadrement des ouvertures par une alternance de pierres blanches et de briques rouges; Petite ouverture sur les combles de formes circulaires;

Fiche n° 91

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 118 boulevard de la fumée

⇨Dénomination : Villa « *Le Mesnill* »

⇨Datation : 1949

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AB
- *Parcelle* : 4

⇨Zonage PLU :

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 92

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 66 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa « *L'Horizon* »

⇨Datation : 1865

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* : AC
◆ *Parcelle* : 62

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 93

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 56 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa « *Clair de Lune* »

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* : AC
◆ *Parcelle* : 56

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 94

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 54 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa « *Les Palmiers* »

⇨Datation : 1910

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* : AC
◆ *Parcelle* : 55

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :
Coursive

Fiche n° 95

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 50 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1880

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* : AC
◆ *Parcelle* : 51

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 96

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 46 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa « *Brise Folka* »

⇨Datation : 1880

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AC
- *Parcelle* : 49

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

⇨Particularité :

Ancienne dépendance

Fiche n° 97

⇨Planche n° 3

⇨Adresse : 44 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : villa

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AC
- *Parcelle* : 47

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen □
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) ■

⇨Particularité :

Construction basée sur un très gros volume avec deux étage dans sa partie centrale; Balcon sur le toit des deux partie secondaires symétriques; Escalier remarquable ???

Fiche n° 98

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 42 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : 1890

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AC
- *Parcelle* : 45

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Pb de rajouts qui altèrent la façade d'origine

Fiche n° 99

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 38 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa « *La Roche Taillée* »

⇨Datation : 1890

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AC
- *Parcelle* : 96

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Fiche n° 100

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 36 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa « *Les Ecureuils* »

⇨Datation : 1910

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AC
- *Parcelle* : 41

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Ancienne Dépendance

Fiche n° 101

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 34 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa « *Les Bois Fleuri* »

⇨Datation : 1880

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AC
- *Parcelle* : 40

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Ancienne Dépendance

Fiche n° 102

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 32 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa « *La Falaise* »

⇨Datation : 1870

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AC
- *Parcelle* : 36

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 103

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 30 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa « *Les Mouettes* »

⇨Datation : 1900

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AC
- *Parcelle* : 33

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 104

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 28 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa « *La Famille* »

⇨Datation : 1886

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AC
- *Parcelle* : 100

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 105

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 20 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa « *les Tamaris* »

⇨Datation : 1890

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AC
- *Parcelle* : 27

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n°106

⇨Planche n°3

⇨Adresse : 6 avenue du Bois Vert

⇨Dénomination : Villa « *les Chênes Verts* »

⇨Datation : 1875

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AC
- *Parcelle* : 19

⇨Zonage PLU : UBa

⇨Intérêt culturel :

moyen	☐
de qualité	■
élevé (parfois exceptionnel)	☐

⇨Particularité :

Fiche n° 107

⇨Planche n°4

⇨Adresse : 16 rue Paul Béhu

⇨Dénomination :

⇨Datation : 1884

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AO
- *Parcelle* : 53

⇨Zonage PLU : UE

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 108

⇨Planche n°4

⇨Adresse : 3 rue de la Tourette

⇨Dénomination :

⇨Datation : 1600

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AT
- *Parcelle* : 396

⇨Zonage PLU : UC

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

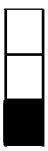

⇨Particularité :

Fiche n° 109

⇨Planche n°5

⇨Adresse : 21 rue Aristide Briant

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AK
- *Parcelle* : 106

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

⇨Particularité :

Fiche n° 110

⇨Planche n°5

⇨Adresse : 56 rue Aristide Briant
3 rue du Regulus

⇨Dénomination : Villa « *Les Erables* »

⇨Datation : 1869

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AK
- *Parcelle* : 57

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen □
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) ■

⇨Particularité :

Construction basée sur un gros volume avec un étage et un chien-assis ainsi que des lucarnes rondes ouvrant sur les combles; Ouverture symétriques et encadrements en pierres; Construction de type maison bourgeoise; contexte arboré et vaste parc privatif.

Fiche n° 111

⇨Planche n°5

⇨Adresse : 52-54 rue Aristide Briant

⇨Dénomination : Villa « *La Joliette* » et villa « *Espoir* »

⇨Datation : 1884

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AK
- *Parcelle* : 55-56

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

⇨Particularité :

Fiche n° 112

⇨Planche n°5

⇨Adresse : 13 rue de la Coue

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AK
- *Parcelle* : 161

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 113

⇨Planche n°5

⇨Adresse : 26 boulevard des deux Ports

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AK
- *Parcelle* : 112

⇨Zonage PLU :

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 114

⇨Planche n° 5

⇨Adresse : 24 boulevard des deux Ports

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AK
- *Parcelle* : 118

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

⇨Particularité :

Fiche n° 115

⇨Planche n°5

⇨Adresse : 12 rampe du Marin Baud

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AI
- *Parcelle* : 158

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen □
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) □

⇨Particularité :

Construction basée sur un gros volume avec un étage et la présence d'une tourelle carrée avec corniche constituant un angle; Un pignon triangulaire sur une des façades; Encadrements et chaînage d'angle en pierre blanche contrastant avec le gris des façades.

Balcon intégré avec balustre remarquable; Position à l'angle d'une rue

Fiche n° 116

⇨Planche n°5

⇨Adresse : 1 rue Bellat
2 Rampe du Marin Baud

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AI
- *Parcelle* : 147

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

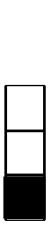

⇨Particularité :

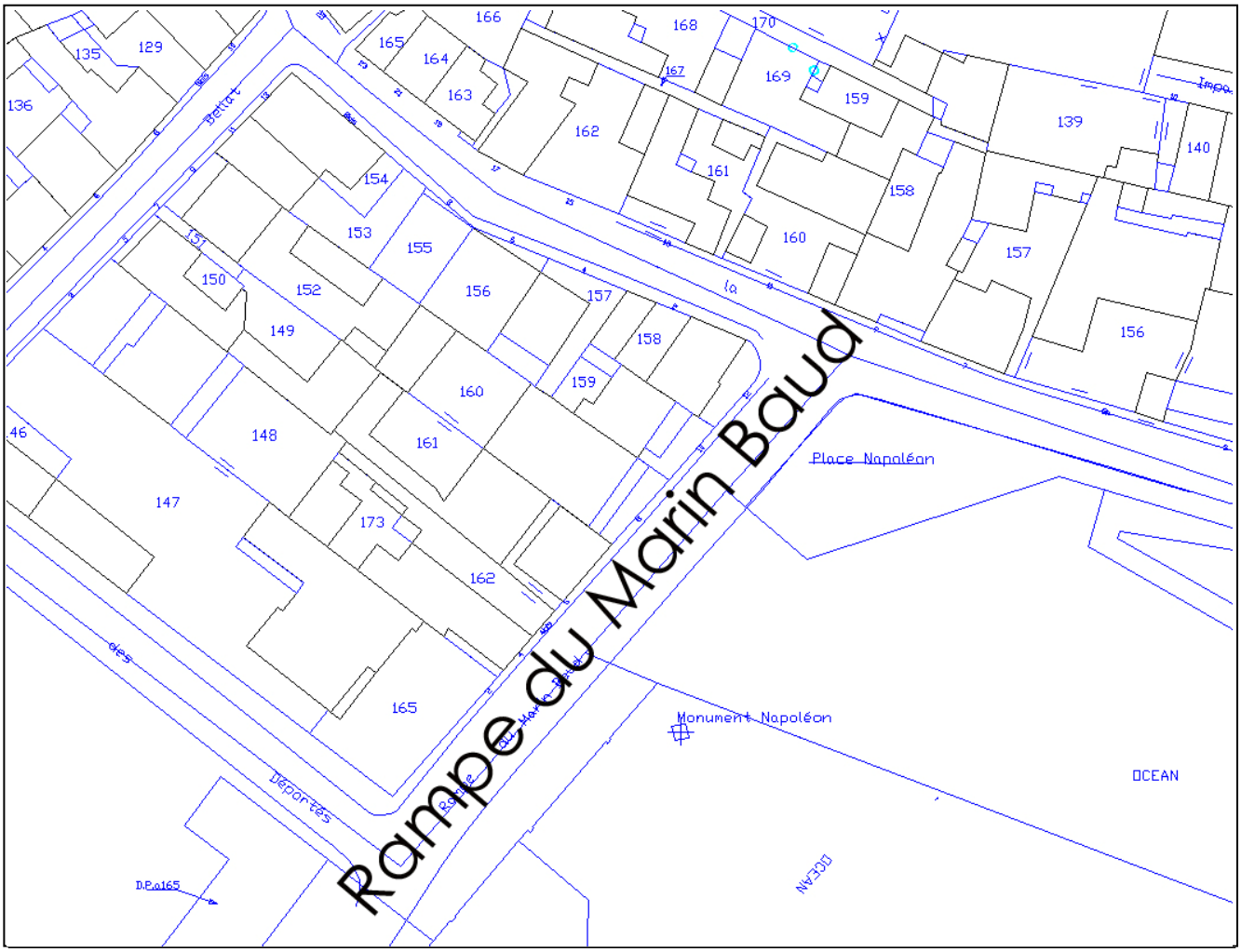

Fiche n° 117

⇨Planche n°6

⇨Adresse : 7 boulevard Philippe Janet

⇨Dénomination : Villa « *Véronique* »

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AN
- *Parcelle* : 376

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction de type basque avec colombages en bois vert foncé

Fiche n° 118

⇨Planche n°6

⇨Adresse : 28 boulevard Philippe Janet

⇨Dénomination : Villa « *Océano Nox* »

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AN
- *Parcelle* : 214

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Construction plus moderne

Fiche n° 119

⇨Planche n°6

⇨Adresse : 30 boulevard Philippe Janet

⇨Dénomination : Villa « *Le Paradou* »

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AN
- *Parcelle* : 213

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 120

⇨Planche n°6

⇨Adresse : 32 boulevard Philippe Janet

⇨Dénomination : Villa « *La Palmeraie* »

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AN
- *Parcelle* : 207-208

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 121

⇨Planche n°7

⇨Adresse : 6 rue du Maréchal Foch

⇨Dénomination : Villa « *Castel Irène* »

⇨Datation : 1928

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 371

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

⇨Particularité :

Fiche n° 122

⇨Planche n°7

⇨Adresse : 18 rue du Maréchal Joffre

⇨Dénomination : Villa « *Rose Mousse* »

⇨Datation : NC

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 330

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ■
de qualité □
élevé (parfois exceptionnel) □

⇨Particularité :

Fiche n° 123

⇨Planche n°2

⇨Adresse : Rue de l'Eglise

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* :39

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Fiche n° 124

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 11 av. du Général de Gaulle

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* : 201

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Fiche n° 125

⇨Planche n°4

⇨Adresse : Rue Aristide BRIAND

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* :229

⇨Zonage PLU : UC

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 126

⇨Planche n° 4

⇨Adresse : Av. Aristide Briand

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* :27

⇨Zonage PLU :UC

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 127

⇨Planche n°5

⇨Adresse : 4 Square Franches

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* :101

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Fiche n° 128

⇨Planche n° 5

⇨Adresse : 2 Square Franche

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* :102

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Fiche n° 129

⇨Planche n°7

⇨Adresse : 26 rue du Maréchal Foch

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* :358

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Fiche n° 130

⇨Planche n° 7

⇨Adresse : 24 rue du Maréchal Foch

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* : 359

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Fiche n° 131

⇨Planche n°7

⇨Adresse : 22 rue du Maréchal Foch

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* :360

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Fiche n° 132

⇨Planche n° 7

⇨Adresse : 20 rue du Maréchal Foch

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* :361

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Fiche n° 133

⇨Planche n°7

⇨Adresse : 18 rue du Maréchal Foch

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* :362

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 134

⇨Planche n° 7

⇨Adresse : 16 rue du Maréchal Foch

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* : 363

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 135

⇨Planche n°7

⇨Adresse : 14 bis rue du Maréchal Foch

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* :366

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Fiche n° 136

⇨Planche n° 7

⇨Adresse : 14 rue du Maréchal Foch

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* : 367

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen ☐
de qualité ■
élevé (parfois exceptionnel) ☐

⇨Particularité :

Fiche n° 137

⇨Planche n°7

⇨Adresse : 8 rue du Maréchal Foch

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* :370

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 138

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 35 Rue Bruncher

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* : 2

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 139

⇨Planche n°2

⇨Adresse : 33 rue Bruncher

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* : 3

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Fiche n° 140

⇨Planche n° 2

⇨Adresse : 31 rue Bruncher

⇨Dénomination : Villa

⇨Datation :

⇨Réf. Cadastrale : ◆ *Section* :
◆ *Parcelle* : 4

⇨Zonage PLU : UA

⇨Intérêt culturel :

moyen
de qualité
élevé (parfois exceptionnel)

⇨Particularité :

Exemple de villas récentes s'intégrant dans le paysage urbain fourasien

⇨Adresse : 1boulevard Allard
27 avenue du Général De Gaulle

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AH
- *Parcelle* : 1

⇨Adresse : 39 boulevard de l'Océan

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 208

⇨Adresse : 35 boulevard de l'Océan

⇨Réf. Cadastrale :
- *Section* : AE
- *Parcelle* : 205